

Fiche Information Piscine

Je vais réaliser votre dossier avec les informations ci-dessous, afin d'éviter une demande de pièce complémentaire de la part de votre mairie, remplissez-la au complet.

Adresse complète du Chantier : (si possédez plusieurs parcelles, il faut toutes me les indiquer)

.....
.....

Dimension de la piscine (ou nom de la coque): Profondeur :

Couleur du revêtement de la piscine :

Margelle : ☐ oui ☐ non Couleur : Terrasse : ☐ oui ☐ non Couleur :

Sécurité de la piscine (alarme / Barrière / volet roulant / Bâche à barre...) :

Si vous souhaitez que je remplisse le CERFA :

Nom et Prénom : Commune de naissance :

Date de naissance : Surface habitable de la maison :

e-Mail : Téléphone :

Éléments à fournir avec cette fiche

► un croquis (même à la main) de la position de la piscine par rapport à la maison et aux limites séparatives

- Indiquer les distances piscine-maison / piscine-voisin
- Indiquer le sens des escaliers et l'emplacement
- Si terrasse créée, indiquer les dimensions
- Si volet immergé, indiquer si liner ou Caillebotis / indiquer si immergé à 20cm ou niveau terrasse

► au moins 1 photo du futur lieu d'implantation de la piscine

(Mettre des repères sur la photo à l'aide de : pot de fleur, chaise de jardin...)

+ une photo de la rue vers le projet (même si on ne voit que la façade de la maison)

Vous trouverez un exemple ici : <http://www.studio-neo.fr/dppiscine.html>

Cette fiche remplie, le croquis ainsi que les photos sont à envoyer à : pegardnicolas@gmail.com

Conditions Générales

Si vous avez un retour de la mairie demandant des pièces complémentaires (ça arrive dans 10% des cas), je prends en charge les modifications à apporter (si cela concerne une information non fournie dans la fiche ci-dessus, la reprise du dossier entraînera une plus-value de 10€ + une majoration en fonction des modifications) il me faut la date du dossier + la lettre de la mairie.

Si je ne possède pas les informations nécessaires lors de la réalisation du dossier:

Vous possédez plusieurs parcelles, la limite de propriété sera faite d'après la vue satellite, tout comme le calcul des surfaces quand cela est possible. La piscine sera totalement enterrée et positionnée en fonction des informations fournies, seule, sans margelles, sans terrasse. Les escaliers ne seront pas représentés sur les plans et le volet immergé sera en caillebotis à ras le terrain. Si le terrain est en pente, l'altimétrie de la piscine sera mise par défaut.